Etablissement primaire et secondaire de
Rolle le Martinet
Avenue Général-Guisan 23c
1180 Rolle

canton de vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Harcèlement - intimidation entre élèves

DÉFINITION

Il s'agit de conduites agressives (gestes, paroles, coups, …) en milieu scolaire, dans le but de blesser intentionnellement quelqu'un, de l'humilier ou de l'exclure. Elles se caractérisent par :

- des intimidations répétitives ;
- un phénomène de groupe exerçant une asymétrie (déséquilibre des forces) ;
- une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible

DIFFÉRENCES ENTRE HARCÈLEMENT ET CONFLIT

HARCÈLEMENT	≠	CONFLIT
la répétition des actes qui s'inscrivent dans la durée		**des actions ponctuelles**
un rapport asymétrique de la relation entre les protagonistes		**une relative égalité des forces en présence**
l'intention de nuire		**pas forcément d'intention de nuire**

7 RÈGLES D'OR

SI TU ES VICTIME

1. **SE CONFIER :** N'aie pas honte ou peur des représailles, ose te confier à un adulte de l'école mais aussi à tes parents. Ne laisse pas la situation s'installer dans le temps.

2. **ACCEPTER** tout soutien et aide extérieurs.

SI TU ES TÉMOIN

3. **SOUTENIR** : bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

4. **NE PAS RIRE** : s'il cesse d'avoir du soutien silencieux ou pire des complices hilares, l'intimidateur arrêtera sans doute ses actes.

5. **EN PARLER** : adresse-toi à un adulte de l'école, tu n'es pas une « balance », mais tu fais preuve de courage en portant secours à autrui.

6. **NE PAS PARTICIPER** : si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer pour briser la chaîne du harcèlement.

7. **CONVAINCRE** : si l'intimidateur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



CONTACTS

eps.rolle@vd.ch

021 557 08 25

Site de l'établissement : https://www.eps-rolle.ch

Médiatrices / médiateur

Andrea Allan - andrea.allan@edu-vd.ch

Véronique Campiche - veroniqueanne.campiche@edu-vd.ch

Mathieu Gallay - mathieu.gallay@edu-vd.ch

Infirmière scolaire

Jeanique Verga

service.sante.eps.rolle@avasad.ch

079 159 07 42

Educatrice en milieu scolaire

Sabine Penseyres

079 179 06 75

sabine.penseyres@pre-de-vert.ch

Service PPLS

021 557 94 95

Liens utiles

Site de l'établissement scolaire EPS, rubrique vie scolaire-prévention et santé

https://www.eps-rolle.ch/vie-scolaire/personnel-etablissement/sante/

Règlement interne

https://www.eps-rolle.ch/batiment/martinet/

Autres sites utiles

Action Innocence

https://www.actioninnocence.org/

Division prévention de la criminalité de la Police cantonale vaudoise

https://www.vd.ch/djes/polcant/prevention/prevention-de-la-criminalite

Reste cool et sois prudent

https://sois-prudent.ch/